9 juil. 72

Salut à Marie conçue sans péché l'honneur de notre peuple.
Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

CIRCULAIRE

DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE MONTRÉAL AU CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE, CONCERNANT LA NOUVELLE EGLISE DE STE. ANNE DE BEAUPRÉ.

Nos Très Chers Frères,

Les Archevêque et Evêques de cette province, d'un commun accord, vous adressent un Mandement, pour vous inviter à contribuer à la reconstruction de l'antique et vénérable Eglise de Ste. Anne de Beaupré, qu'il s'agit de remplacer par une autre qui soit plus digne de cette grande sainte et plus propre à favoriser les pieux concours de ses dévots serviteurs, dans ce célèbre pélerinage.

Nous avons tous, N. F. C. F. pour répondre à un appel si solennel et si honorable, les plus puissantes raisons. Car d'abord Ste. Anne nous a donné l'auguste Mère de Dieu, qui, par un prodige inouï, a été conçue, dans son sein maternel, sans la tache du péché originel. N'est-il pas juste qu'en vue d'une si grande faveur, elle ait ici-bas un sanctuaire où elle soit religieusement honorée, puisqu'elle a été elle-même un sanctuaire vivant de la Vierge Immaculée ?

De plus, cette grande Sainte, ayant donné à nos pères et à nous des preuves innombrables qu'elle aime le Canada et que le

peuple Canadien est son peuple chéri, nous devons user envers elle d'un juste retour. Or, c'est ce que nous ferons, si nous élevons à sa gloire un monument qui perpétue le souvenir de ses bienfaits et qui soit pour nous, comme il l'a été pour nos pères, un trône de grâces et de bénédictions.

L'appel qui nous est fait par tout l'Episcopat Canadien doit nous paraître vraiment providentiel. Car, à l'heure qu'il est, il s'agit pour nous de continuer la belle œuvre de la colonisation de notre cher Canada, commencée par nos religieux ancêtres, il y a deux siècles. Il est donc sérieusement question de décider si nous maintiendrons, ou non, possession de ce beau et riche pays qu'ils nous ont laissé en héritage, et si nous achèverons de défricher les immenses territoires, demeurés couverts d'épaisses forêts, pour y fixer des milliers de nos compatriotes qui nous quittent pour aller dépenser leurs forces ailleurs et faire la fortune des étrangers.

Mais tout le monde connait les énormes difficultés que rencontrent partout les amis de la colonisation. Il est facile d'en assigner les causes, mais bien difficile d'en écarter les obstacles. Les terres autrefois les plus fertiles ne peuvent plus nourrir aujourd'hui leurs maîtres, parce qu'elles sont mal cultivées. Beaucoup de ces terres passent en des mains étrangères, parce qu'elles sont grevées de dettes contractées pour satisfaire le luxe et la vanité, qui se déploient dans les ajustements somptueux, les voitures à la mode, les parures mondaines. La boisson, le jeu, les plaisirs ruinent de nombreuses familles qui, pour cacher leur honte, prennent le chemin de l'exil. L'oisiveté et le dégoût du travail, sont cause que l'on perd un temps précieux qui était autrefois employé à confectionner, au sein des familles, des étoffes qu'il faut maintenant aller chercher dans les magasins de la ville ou du village.

Voilà, en grande partie du moins, ce qui paralyse les généreux efforts de ceux qui se dévouent à l'œuvre si belle et si importante de la colonisation de notre pays. Car il est bien connu que le flot de l'émigration, qui, comme un torrent, porte la population Canadienne sur des terres étrangères, prend sa source dans ces graves désordres. Aussi, a-t-on la douleur de voir que

notre population, loin d'augmenter, diminue sensiblement, dans nos villes et nos campagnes. Mais voit-on quelques moyens efficaces à prendre, pour opposer une digue puissante à ce torrent qui nous entraîne malgré nous ? Hélas ! tous ceux que l'on a pu prendre jusqu'ici ont été à peu près inefficaces.

Devons-nous pour cela perdre courage ? Point du tout. Car ce qui est impossible aux hommes est possible et très facile à Dieu qui peut tout, parce qu'il tient entre ses mains le cœur de toutes ses créatures. Or, voici la pensée qui Nous frappe, en vous adressant la présente, pour faire appel à vos sentiments de piété, d'affection et de confiance envers la bonne Ste. Anne. Ce fut sous la puissante protection de cette tendre Mère du peuple Canadien que nos pères purent, malgré les obstacles de tout genre qui s'y opposaient, coloniser ce pays qui lui est si cher. Hé bien, ce sera sous la même protection que nous pourrons continuer cette grande œuvre d'où dépend notre existence comme peuple et la prospérité de notre pays tout entier.

Or, afin de porter bien haut nos espérances là-dessus, jetons un coup-d'œil rapide sur les énormes difficultés qu'eurent à vaincre nos religieux ancêtres, pour entreprendre et exécuter le projet qu'ils avaient formé de venir s'établir dans ce pays nouvellement découvert. Il nous suffit pour cela de consulter l'histoire de la fondation de notre pays et les traditions de nos familles, qui ont un charme ravissant pour tous les cœurs Canadiens, et que nous ne pouvons rappeler à nos souvenirs, sans être de plus en plus pénétrés d'admiration pour la foi vive, le courage héroïque et les vertus patriarcales de nos pères, qui levèrent en France l'étendard de la colonisation du Canada.

Vivement pénétrés de la haute importance et des énormes difficultés qui les attendaient dans l'exécution de leur projet, ces religieux ancêtres allèrent puiser le secours qui leur était nécessaire, au vénérable sanctuaire de St. Anne d'Auray. Ils supplièrent cette bonne patronne des voyageurs de les préserver de tout malheur, durant leur longue et périlleuse traversée. Ils la prièrent de les aider à coloniser le Canada en bons chrétiens, et en faire un pays vraiment religieux. Ils implorèrent son

puissant secours, afin de pouvoir bientôt arborer l'étendard de la croix dans cette terre infidèle et attirer ainsi à la foi, par ce signe du salut, les cruels sauvages qui l'habitaient. En s'arrachant à ce sanctuaire chéri, ils s'engagèrent à répandre la dévotion à la bonne Ste. Anne, dans leur patrie adoptive.

Aussi, leur premier acte, en abordant à nos rivages, fut-il de s'agenouiller sur cette terre lointaine, pour en prendre possession, au nom de la Religion. Ils avaient été, durant la traversée, prodigieusement protégés contre la fureur des vents et des flots courroucés de la mer, en se recommandant à Ste. Anne. Pour lui témoigner leur vive reconnaissance, ils n'eurent rien de plus pressé, en mettant pied à terre, que de lui bâtir une Eglise, pour en faire un lieu de pèlerinage, qui leur rappelât le vénérable sanctuaire de Ste. Anne d'Auray. Ce fut dans ce lieu béni qu'ils aimaient à déposer leurs vœux et à faire éclater leurs soupirs, au milieu de leurs dangers, de leurs peines et de leurs souffrances.

La bonne Ste. Anne eut pour agréable cette piété si édifiante de nos pères. Car ce religieux sanctuaire devint bientôt célèbre par des prodiges éclatants. Aussi, y accourait-on de toutes les parties de cet immense pays, pour y chercher un remède à tous les maux et un soulagement à toutes les misères de la vie. Les aveugles voyaient, les boiteux marchaient, les paralytiques se redressaient, les malades s'en retournaient guéris, après avoir fait le pèlerinage de la grande Ste. Anne. En preuve de leur guérison, ils suspendaient, avant de repartir, aux murailles de ce sanctuaire chéri, leurs béquilles et autres objets qui avaient été leurs supports dans leurs infirmités.

Une piété si édifiante ne pouvait manquer d'avoir de fidèles imitateurs. C'est ce qui arriva bientôt; car les sauvages, nouvellement convertis à la foi, furent de toutes parts attirés au pèlerinage de la bonne Ste. Anne; et rien n'était plus ravissant que de voir ces fervents néophytes se prosterner, avec un profond respect, à la porte de ce sanctuaire vénéré, et de les entendre entonner, en leurs langues, leurs pieux cantiques dont les airs harmonieux charmaient toutes les oreilles.

C'est ainsi que sous la protection de Ste. Anne, nos religieux ancêtres ont pu surmonter tous les obstacles, qui s'opposaient à l'accomplissement de leur généreux dessein, et imprimer à cette colonisation un cachet particulier qui en a fait une œuvre de foi et de piété, un véritable Apostolat, une arène de sacrifices et d'immolations. Aussi ! c'est qu'évidemment la divine Providence voulait en faire un pays de foi et une terre couverte de bons et religieux habitants.

Il est facile en effet de se convaincre que tout, dans cette colonisation, était marqué du doigt de Dieu. Ceux qui découvrirent ce pays étaient animés de sentiments vraiment chrétiens. Le gouvernement français, en favorisant ces excursions lointaines, avait à cœur la propagation de la foi catholique. Les colons n'étaient pas les rebuts de la population, mais des familles choisies et vraiment recommandables par la pureté de leur foi, l'innocence de leur vie et la simplicité de leurs mœurs. Les premiers habitants étaient de vrais Apôtres, qui cherchaient à étendre le royaume de Dieu et dont plusieurs souffrirent, avec leurs Missionnaires, de cruels tourments. Ils arrosèrent cette terre de leurs sueurs et souvent même de leur sang ; car il leur fallait, dans l'occasion, manier d'une main l'épée, pour repousser les fiers Iroquois, qui mettaient tout à feu et à sang, et de l'autre, tenir la charrue, pour ensemencer leurs champs. Ils étaient forts et robustes, parce qu'ils menaient une vie dure, frugale et réglée. Ils avaient beaucoup d'enfants, parce que Dieu bénissait leurs alliances ; et ils inspiraient à ces bons enfants la crainte de Dieu, l'amour du travail et la simplicité qui leur faisait ignorer le luxe et la vanité ! Ils jouissaient du bonheur domestique, parce qu'ils pratiquaient les vertus des anciens patriarches ; et ils étaient attachés à leur patrie, parce qu'ils étaient de bons chrétiens et de bons citoyens. C'était avec douleur qu'ils s'éloignaient du sol natal, et à leur retour dans leur famille, leur cœur tressaillait de joie de si loin qu'ils pouvaient apercevoir le clocher de la paroisse, qui leur rappelait les doux souvenirs de leur enfance.

Ce fut sous toutes ces circonstances, dignes de notre sérieuse attention, que s'opéra la colonisation du Canada, par nos pères

qui en furent les premiers colons. Nous ne saurions nous les rappeler sans être profondément émus du courage qu'ils déployèrent, pour nous laisser en héritage ce beau et riche pays.

Maintenant, nous comprenons tous sans peine que c'est pour nous un devoir rigoureux de travailler à continuer cette œuvre de colonisation, commencée par nos pères, afin de nous maintenir en possession de ce bien de famille, qui nous appartient à tant et à de si justes titres et que, pour toutes sortes de raisons, nous devons faire valoir à l'avantage de la grande famille Canadienne.

C'est ce que nous ferons, avec un plein succès, si nous imitons les beaux exemples que nous ont donnés nos ancêtres, en venant abattre les antiques forêts du Canada, pour le peupler d'hommes honnêtes et laborieux. Nous devons donc mettre toute notre confiance dans la divine Providence qui, par des moyens bien extraordinaires, les assista puissamment dans leur laborieuse entreprise et nous armer de courage, pour surmonter les difficultés très graves qui se présentent à nous, aujourd'hui que nous travaillons sérieusement à retenir la population qui nous échappe, en exploitant les immenses ressources de notre commune patrie, pour qu'elle y trouve les vrais biens, et les solides avantages qui peuvent seuls assurer le bonheur et la prospérité.

Il nous faut pour cela du courage, de la bonne volonté et de la persévérance. Nous les trouverons dans les beaux exemples que nous ont donnés nos pères. Si donc nous rencontrons de grandes difficultés à continuer l'œuvre qu'ils ont si heureusement commencée, n'oublions pas qu'ils en rencontrèrent de plus grandes, et qu'ils surent les surmonter par leur patience et leur générosité. Ils mirent pour cela leur confiance dans la bonne Ste. Anne. Faisons comme eux, et nous en obtiendrons les mêmes secours. Ils propagèrent, dans la nouvelle France, la dévotion à cette bonne sainte, qu'ils avaient pratiquée dans l'ancienne France. Imitons leur zèle à faire honorer une si tendre mère. Pour que leur patrie adoptive pût jouir de tous les avantages que leur avait offerts celle qu'ils avaient quittée, ils élevèrent à Ste. Anne un pieux sanctuaire et y firent des pèlerinages, comme à leur aimable Ste. Anne d'Auray. Leur piété leur mérita la protection de cette puissante Patronne.

Faisons de même, en répondant à l'appel qui nous est fait ; et contribuons, selon nos moyens, à la reconstruction de cette Eglise dans laquelle se sont opérés tant de prodiges. Ste. Anne nous bénira, comme elle a béni nos pères ; et elle nous fera, comme à eux, surmonter tous les obstacles qui s'opposent à la colonisation dont le succès est si intimement uni à la prospérité du pays et au bonheur de ses habitants.

Ainsi, il y va, comme vous voyez, N. T. C. F. non-seulement de l'honneur de la bonne Ste. Anne, mais encore des intérêts matériels et spirituels de ce pays qui lui est si spécialement dévoué. Dirigeons donc nos intentions, pour faire, avec piété et d'une manière méritoire, la pieuse offrande qui nous est demandée. Unissons nos cœurs et formulons, d'un commun accord, nos vœux, pour que nos prières puissent s'élever, comme un encens d'agréable odeur, jusqu'au trône de la glorieuse Mère de l'auguste Vierge Marie. Demandons-lui avec foi, confiance et amour de vouloir bien nous venir en aide, pour que nous puissions écarter tous les obstacles qui seraient capables de nous empêcher de mener à bonne fin la colonisation de notre pays.

PIÈRE À STE. ANNE.

" O bonne Ste. Anne, que vos oreilles de mère soient attentives aux humbles supplications des enfants du Canada, que vous avez adoptés et que vous aimez si tendrement. Daignez, dans votre bonté maternelle, accepter les modestes offrandes qu'ils osent déposer à vos pieds, afin qu'elles contribuent en quelque chose à remplacer par un sanctuaire plus digne de vous, celui que nos pères élevèrent à votre honneur et dans lequel vous avez daigné opérer des prodiges insignes et leur faire sentir que vous étiez-là, pour les assister dans tous leurs pressants besoins. Que ce nouveau sanctuaire soit, comme l'ancien, un lieu de continuels pèlerinages, afin que votre nom y soit béni et que votre culte s'y propage avec de nouvelles bénédictions.

" En acceptant nos dons, daignez exaucer nos prières pour le succès complet de la colonisation que nous avons entreprise, et que nous voulons poursuivre avec un nouveau courage, sous vos

heureux auspices. Ecartez tous les obstacles qui s'opposent au succès de cette entreprise. A cette fin, mettez un frein à l'émigration qui est un vrai fléau, par ce qu'elle dépeuple le pays dont vous êtes la fidèle gardienne. Faites-nous aimer notre patrie, comme de bons enfants doivent aimer leur mère, afin que chacun s'y attache et y demeure. Détruisez le luxe et la vanité qui font contracter imprudemment tant de dettes et ruinent tant de bonnes familles. Ne permettez pas que le pays tout entier se couvre de mauvaises auberges, qui ne peuvent que causer des maux déplorables et le ruiner. Apprenez à vos enfants à mener une vie simple, modeste et laborieuse, afin qu'ils se procurent, par leur travail et leur industrie, tous les besoins de la vie. Que toutes les familles soient les images vivantes de la vôtre où se pratiquaient toutes les vertus patriarchales. Protégez les bonnes mères chrétiennes qui font partie des pieuses congrégations érigées sous votre nom, afin de bien élever leurs enfants et de sanctifier leurs époux en faisant de bons ménages. Pour cela obtenez aux enfants les vertus de Marie, votre Auguste fille, aux maris celles du bienheureux Joachim, votre digne époux, et aux mères celles que vous avez pratiquées, pour mériter le glorieux privilége qui vous a été accordé d'avoir pour fille une Vierge pure et sans tache qui a été la mère de Dieu "

C'est en formant ces pieux désirs, et en dirigeant ainsi nos intentions, que nous devons, N. T. C. F. concourir à la reconstruction de l'Eglise de Ste. Anne. Demandons avec confiance à être préservés de toute sorte de maux, et à être ornés de tous ses dons. Ne craignons pas de trop demander, en demandant tant de grâces pour nous et pour le pays tout entier. Car nous avons au Ciel une puissante protectrice, qui met sa gloire à se montrer une bonne et tendre mère pour ses chers enfants du Canada.

Voici maintenant, N. T. C. F. ce que nous avons à faire, pour nous rendre la bonne Ste. Anne propice et favorable, afin d'en obtenir tant et de si grandes grâces.

1. Renouvelons en nous la dévotion à Ste. Anne, que nous avons sucée avec le lait de nos bonnes Mères, en pensant souvent aux grandes grâces qu'elle a obtenues à nos religieux ancêtres et

à nous-mêmes. Oh ! comme ils aimaient cette bonne sainte ! Oh ! que leur confiance en son puissant secours était grande ! Que de grâces aussi ils recevaient de sa maternelle bonté !

2. Faisons tout en notre pouvoir pour l'honorer. Invoquons-la chaque jour et recourons à elle en toute occasion. Célébrons ses fêtes avec solennité ; et faisons de temps en temps quelques pèlerinage à quelques-uns de ses sanctuaires, selon notre commodité.

3. Préparons-nous, cette année, par une neuvaine ou un triduum, à sa fête, et célébrons-la avec l'intention spéciale de demander que le pèlerinage, la congrégation des femmes et autres pratiques de dévotion, établies en l'honneur de Ste. Anne se perpétuent et s'enracinent de plus en plus, en tous lieux, et surtout dans ce pays ; et que le résultat de cette salutaire dévotion soit la prospérité de notre pays dont tous les intérêts doivent nous être si chers.

4o. Que la collecte, recommandée par le Mandement des Archevêque et Evêques de cette province, se fasse avec tout le soin possible, sous la direction des Curés et Supérieurs de Communauté ; et que les contributions de chacun de ceux qui donneront au moins vingt- centins, soient portées sur des listes, qui devront être envoyées à M. le Curé de Ste. Anne, afin que les souscripteurs aient part aux prières qui devront se faire désormais, dans ce vénérable sanctuaire, pour tous les bienfaiteurs, tel que mentionné dans le dit Mandement.

5o. Demandons aussi, cette année, par l'intercesion de la bonne Ste. Anne, que les élections, qui vont se faire prochainement, ne soient souillées par aucun des crimes qui s'y commettent d'ordinaire, quand elles sont contestées. Oh ! qu'il est à craindre que les crimes qui pourraient s'y commettre, n'attirent la malédiction du Ciel sur la belle moisson qui, à l'heure qu'il est, donne les plus flatteuses espérances ! Que de malheurs peuvent venir fondre sur notre pays, en punition des ivrogneries, colères, blasphèmes, faux serments et autres désordres, qui outragent Dieu, démoralisent notre peuple, et donnent d'affreux scandales que l'on ne saurait assez déplorer !

La présentes sera lue et commentée au prône des Eglises, ou au chapitre des Communautés, selon que les Curés ou Supérieurs, le jugeront convenable.

Puisse la bonne Ste. Anne avoir pour agréable cette Circulaire et la prendre sous sa spéciale protection, afin qu'elle porte d'heureux fruits! Puissions-nous tous, les recueillir un jour, en voyant que tous mettant en elle une confiance sans bornes ; et que sous sa puissante protection, notre cher Canada se développe, se colonise et prospère ; et qu'en reconnaissance, il travaille avec zèle à faire aimer, vénérer et invoquer sa bonne Patronne, son insigne bienfaitrice et sa Mère chérie!

C'est dans ces sentiments affectueux que je demeure, de vous tous, le très-humble et dévoué serviteur,

† Ig. Ev. de Montréal.
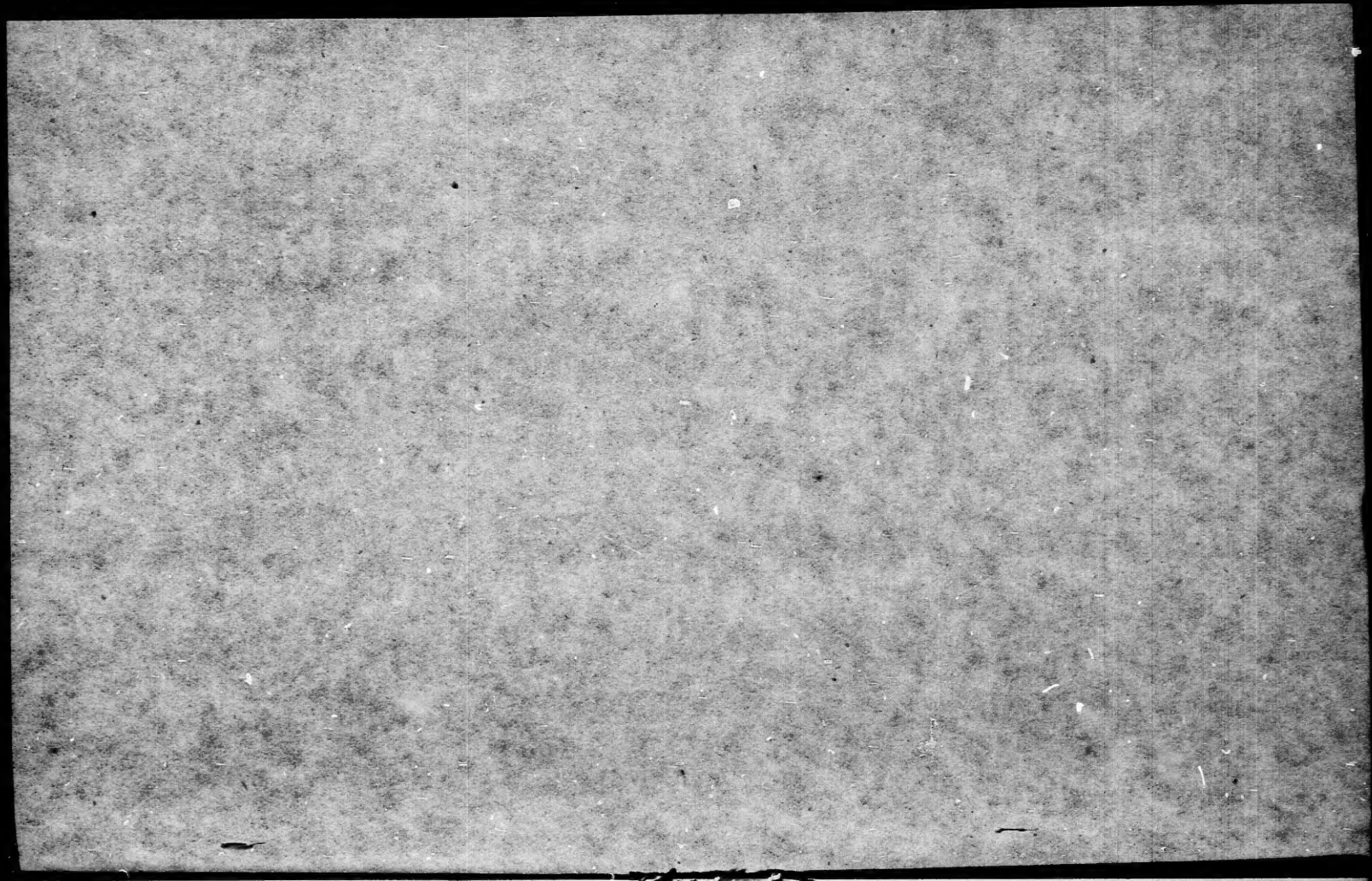
Montréal, le 9 Juillet, fête de St. Zénon et de ses compagnons Martyrs, 1872.